


CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP									
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>									
B Objet du CREP									
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives <input type="checkbox"/> Occupées Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Nombre d'enfants de moins de 6 ans :	<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente <input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location								
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble	<input type="checkbox"/> Avant travaux								
C Adresse du bien	D Propriétaire								
6 rue Aristide Briand 65380 OSSUN	Nom : Monsieur LARGE Jonathan Adresse :								
E Commanditaire de la mission									
Nom : Monsieur LARGE Jonathan Qualité :	Adresse :								
F L'appareil à fluorescence X									
Nom du fabricant de l'appareil : Thermo Scientific NITON Modèle de l'appareil : XLp 300AW N° de série : 10050	Nature du radionucléide : Cd - 109 Date du dernier chargement de la source : 01/07/2018 Activité de la source à cette date : 370 MBq								
G Dates et validité du constat									
N° Constat : LARGE 61187 31.08.20 P Date du constat : 31/08/2020	Date du rapport : 31/08/2020 Date limite de validité : 30/08/2021								
H Conclusion									
Classement des unités de diagnostic :									
Total	Non mesurées	Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre %	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
298	66 22,15 %	200	67,11 %	0	0,00 %	32	10,74 %	0	0,00 %
Des revêtements non dégradés, non visibles (classe 1) ou en état d'usage (classe 2) contenant du plomb ont été mis en évidence Le propriétaire doit veiller à l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostic de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.									
I Auteur du constat									
Signature 	Cabinet : CABINET BARRERE Nom du responsable : BARRERE Gerald Nom du diagnostiqueur : LASSEBIE Anthony Organisme d'assurance : AXA France IARD SA Police : 6992074704								



SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP
OBJET DU CREP
ADRESSE DU BIEN
PROPRIETAIRE
COMMANDITAIRE DE LA MISSION
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT
CONCLUSION
AUTEUR DU CONSTAT

RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

L'AUTEUR DU CONSTAT
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)
ETALONNAGE DE L'APPAREIL
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER
LE BIEN OBJET DE LA MISSION
OCCUPATION DU BIEN
LISTE DES LOCAUX VISITES
LISTE DES LOCAUX NON VISITES

METHODOLOGIE EMPLOYEE

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X
STRATEGIE DE MESURAGE
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE

PRESENTATION DES RESULTATS

CROQUIS

RESULTATS DES MESURES

COMMENTAIRES

LES SITUATIONS DE RISQUE

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE

OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION
CERTIFICAT DE QUALIFICATION



1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
- Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : LASSEBIE Anthony	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : I.CERT, Batiment G - Parc EDONIA Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT-GRÉGOIRE Numéro de Certification de qualification : CPDI4628 Date d'obtention : 22/12/2017
---	---

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : T640310 Nom du titulaire : CABINET BARRERE	Date d'autorisation : 07/06/2018 Expire-le : 06/06/2021
--	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **BARRERE Gerald**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : Thermo Scientific NITON N° NIST de l'étalon : XXX	Concentration : 1,04 mg/cm² Incertitude : 0,06 mg/cm²
---	--

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	31/08/2020	1,01
En fin du CREP	434	31/08/2020	1,03
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : NC Nom du contact : NC	Coordonnées : NC
--	-------------------------

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : 1900 Nombre de bâtiments : 1	Nombre de cages d'escalier : 1 Nombre de niveaux : 2
---	---

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : 6 rue Aristide Briand 65380 OSSUN Type : Maison individuelle Nombre de Pièces : Référence Cadastre : NC	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment : Habitation individuelles (Maisons)
---	---

2.7 Occupation du bien

L'occupant est <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
---	---

Constat des Risques d'Exposition au Plomb



2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Etage
1	Entrée	RDC
2	Salon	RDC
3	Chambre n°1	RDC
4	Salle de bains	RDC
5	Garage	RDC
6	Cage d'escalier	RDC
7	WC	RDC
8	Cuisine	RDC
9	Chambre n°2	RDC
10	Local	RDC
11	Palier	1er
12	Chambre n°3	1er
13	Salle d'eau	1er
14	Chambre n°4	1er
15	Chambre n°5	1er
16	Dégagement	1er
17	Chambre n°6	1er
18	Balcon	1er
19	Combles garage	RDC
20	Combles maison	RDC

2.9 Liste des locaux non visités

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb
 Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².
 Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

3.3 Recours a l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

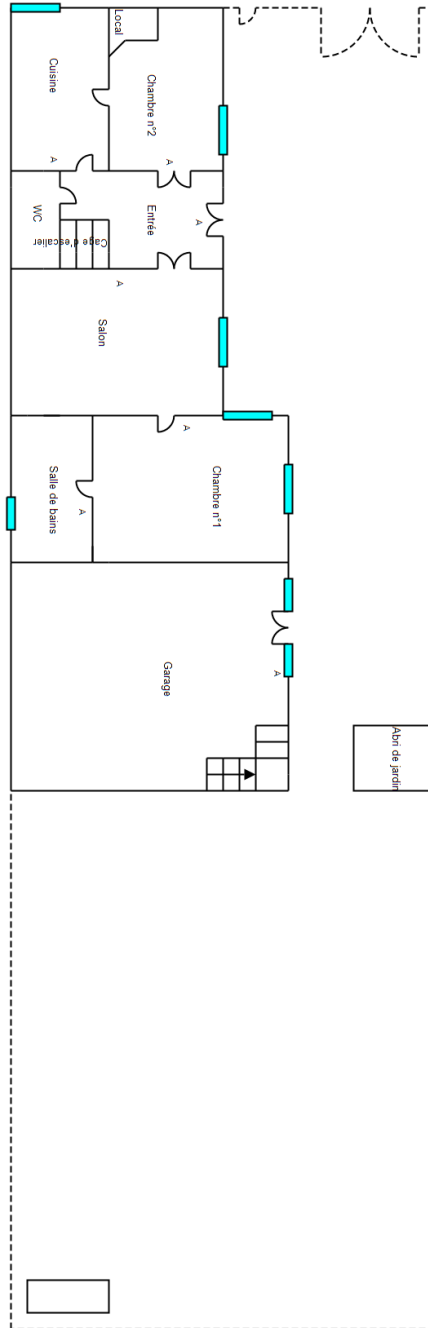
NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

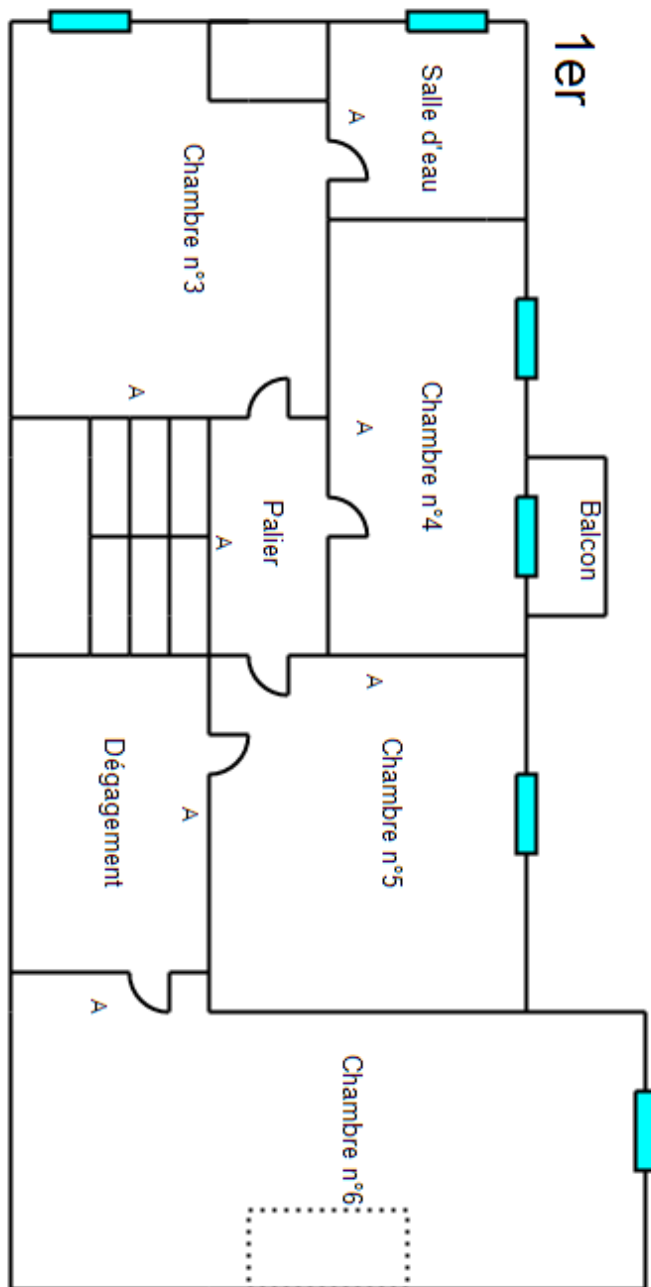
Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

Croquis N°1

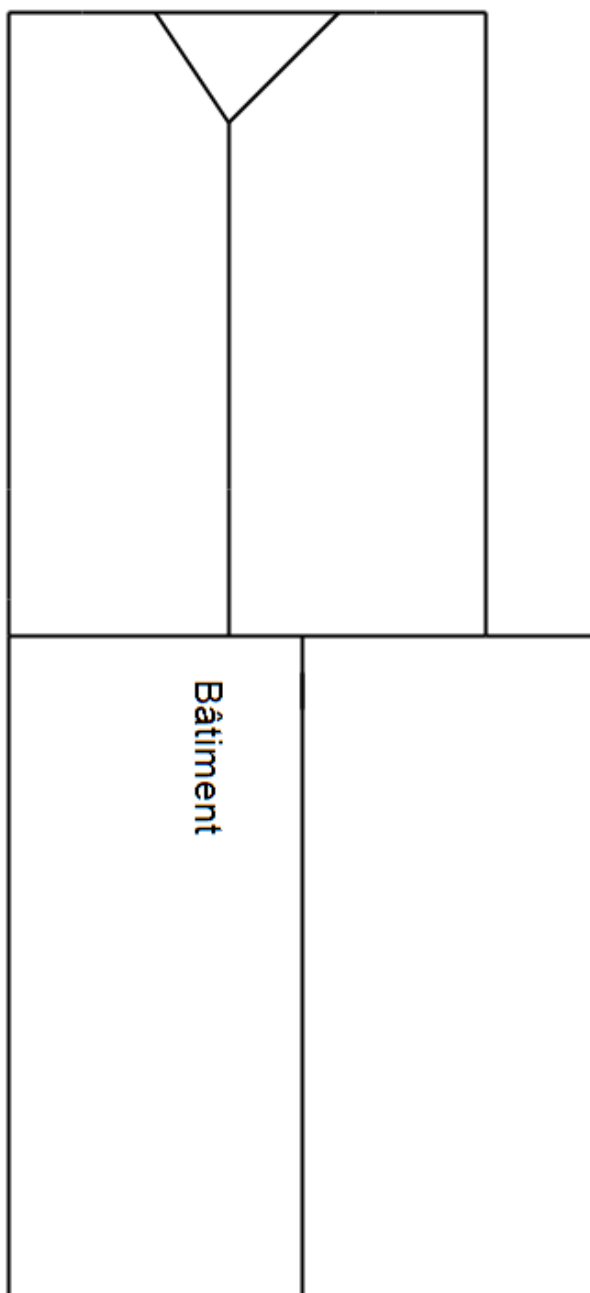


Croquis N°2



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Croquis N°3



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Entrée (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
2	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
3						BD	EU		0,17		
24	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,43	0	
25						BD	EU		0,1		
10	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
11						BD	EU		0,11		
16	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,33	0	
17						BD	EU		0,49		
14	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
15						BD	EU		0,11		
12	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,45	0	
13						BD	EU		0,1		
4	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
5						BD	EU		0,09		
6	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,58	0	
7						BD	EU		0,1		
8	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,52	0	
9						BD	EU		0,65		
18	Plafond	Plafond		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,67	0	
19						BD	EU		0,15		
20	Sol	Plancher			Marbre	C	EU		0,18	0	
21						BD	EU		0,62		
22	Toutes zones	Plinthes			Marbre	C	EU		0,29	0	
23						BD	EU		0,2		
Nombre total d'unités de diagnostic				12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salon (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
26	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
27						BD	EU		0,35		
43	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	20	2	
34	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	21	2	
36	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	22	2	
35	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	21	2	
	B	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
46	B	Fenêtre n°1		Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU	0,12	0	
47							BD	EU			

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC						PVC	
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC						PVC	
	B	Fenêtre n°1	Volets	PVC						PVC	
28	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	0,19	0		
29						BD	EU	0,19			
48	B	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU	0,11	0		
49						BD	EU	0,49			
44	C	Encadrement cheminée			Marbre	C	EU	0,6	0		
45						BD	EU	0,58			
30	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	0,36	0		
31						BD	EU	0,54			
32	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	0,59	0		
33						BD	EU	0,09			
37	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU	0,12	0		
38						BD	EU	0,12			
39	Sol	Plancher			Carrelage	C	EU	0,38	0		
40						BD	EU	0,58			
41	Toutes zones	Plinthes			Carrelage	C	EU	0,61	0		
42						BD	EU	0,35			
Nombre total d'unités de diagnostic				18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
50	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,67	0	
51						BD	EU	0,46			
67	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,8	2	
58	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,8	2	
60	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7	2	
59	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,9	2	
	B	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
68	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,02	0	
69						BD	EU	0,25			
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1	Volets	PVC							PVC
52	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
53						BD	EU	0,52			
70	B	Tableau n°1		Béton	Peinture	C	EU		0,63	0	
71						BD	EU	0,35			
74	C	Fenêtre n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,54	0	
75						BD	EU	0,38			
84	C	Fenêtre n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,64	0	
85						BD	EU	0,37			
80	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

81						BD	EU		0,34		
76	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
77						BD	EU		0,69		
78	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
79						BD	EU		0,1		
54	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,43	0	
55						BD	EU		0,1		
82	C	Tableau n°2		Béton	Peinture	C	EU		0,57	0	
83						BD	EU		0,61		
72	C	Volets n°1	Volets	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
73						BD	EU		0,29		
56	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
57						BD	EU		0,67		
61	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
62						BD	EU		0,13		
63	Sol	Plancher			Carrelage	C	EU		0,11	0	
64						BD	EU		0,55		
65	Toutes zones	Plinthes		Bois	Carrelage	C	EU		0,09	0	
66						BD	EU		0,15		
Nombre total d'unités de diagnostic				24	Nombre d'unités de classe 3				0	% de classe 3	0,00 %

Local : Salle de bains (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
98	A	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,22	0	
99						BD	EU		0,1		
96	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,25	0	
97						BD	EU		0,12		
86	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,32	0	
87						BD	EU		0,11		
90	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,52	0	
91						BD	EU		0,69		
88	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,22	0	
89						BD	EU		0,31		
	B	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
100	B	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
101						BD	EU		0,48		
106	C	Fenêtre n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,65	0	
107						BD	EU		0,62		
116	C	Fenêtre n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
117						BD	EU		0,26		
112	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
113						BD	EU		0,68		
108	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
109						BD	EU		0,31		
110	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
111						BD	EU		0,18		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

	C	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage			
102	C	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU	0,34	0					
103					BD	EU	0,37						
114	C	Tableau	Béton	Peinture	C	EU	0,12	0					
115					BD	EU	0,41						
	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage			
104	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU	0,12	0					
105					BD	EU	0,67						
92	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU	0,1	0					
93					BD	EU	0,51						
94	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU	0,1	0					
95					BD	EU	0,11						
Nombre total d'unités de diagnostic			20		Nombre d'unités de classe 3			0		% de classe 3		0,00 %	

Local : Garage (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Fenêtre n°1	Bâti	Aluminium							Elément postérieur à 1949
	A	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Aluminium							Elément postérieur à 1949
	A	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Aluminium							Elément postérieur à 1949
136	A	Mur		Béton	Peinture	C	EU	0,12	0		
137						BD	EU	0,22			
	A	Mur		Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
134	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,11	0		
135						BD	EU	0,45			
124	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,09	0		
125						BD	EU	0,11			
128	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,48	0		
129						BD	EU	0,62			
126	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,59	0		
127						BD	EU	0,1			
148	A	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU	0,55	0		
149						BD	EU	0,43			
118	B	Mur		Béton	Peinture	C	EU	0,5	0		
119						BD	EU	0,58			
120	C	Mur		Béton	Peinture	C	EU	0,25	0		
121						BD	EU	0,1			
122	D	Mur		Béton	Peinture	C	EU	0,11	0		
123						BD	EU	0,09			
	Plafond	Plafond		Lambris PVC	Peinture						PVC
130	Plafond	Poutres		Bois		C	EU	0,15	0		
131						BD	EU	0,09			
132	Sol	Plancher			Linoléum	C	EU	0,49	0		
133						BD	EU	0,7			
146	Toutes zones	Ensemble des balustres		Bois	Peinture	C	EU	0,69	0		
147						BD	EU	0,12			
144	Toutes	Ensemble des contre-		Bois	Peinture	C	EU	0,57	0		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

145	zones	marches			BD	EU		0,36		
142	Toutes zones	Ensemble des marches	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
143					BD	EU		0,11		
140	Toutes zones	Limon	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
141					BD	EU		0,09		
138	Toutes zones	Main-courante	Bois	Peinture	C	EU		0,66	0	
139					BD	EU		0,12		
Nombre total d'unités de diagnostic			21	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Cage d'escalier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
160	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
161		BD	EU				0,1				
172	C	Fenêtre n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12	2	
168	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
169						BD	EU		0,55		
162	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,16	0	
163		BD	EU				0,36				
170	C	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU		0,42	0	
171		BD	EU				0,11				
164	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,18	0	
165		BD	EU				0,04				
166	Plafond	Plafond	Plafond	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
167						BD	EU		0,34		
152	Toutes zones	Ensemble des balustres		Bois	Peinture	C	EU		0,53	0	
153		BD	EU				0,66				
154	Toutes zones	Ensemble des contre-marches		Bois	Peinture	C	EU		0,62	0	
155		BD	EU				0,03				
156	Toutes zones	Ensemble des marches		Bois	Peinture	C	EU		0,54	0	
157		BD	EU				0,62				
158	Toutes zones	Limon		Bois	Peinture	C	EU		0,63	0	
159		BD	EU				0,03				
150	Toutes zones	Main-courante		Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
151		BD	EU				0,12				
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %		

Local : WC (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
173	A	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,62	0	
174		BD	EU				0,53				
175	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
176		BD	EU				0,55				
177	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

178						BD	EU		0,04		
179	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,19	0	
180						BD	EU		0,41		
181	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,29	0	
182						BD	EU		0,49		
	B	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
183	B	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,29	0	
184						BD	EU		0,07		
	C	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
185	C	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
186						BD	EU		0,16		
	D	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
187	D	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,23	0	
188						BD	EU		0,1		
189	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
190						BD	EU		0,11		
191	Sol	Plancher			Carrelage	C	EU		0,11	0	
192						BD	EU		0,41		
Nombre total d'unités de diagnostic				14	Nombre d'unités de classe 3				0	% de classe 3	0,00 %

Local : Cuisine (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
193	A	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,61	0	
194						BD	EU		0,65		
195	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	
196	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	
197	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
198						BD	EU		0,11		
199	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,58	0	
200						BD	EU		0,66		
	B	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
201	B	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
202						BD	EU		0,55		
	C	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Faïence murale						Carrelage
	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1	Volets	PVC							PVC
213	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,21	0	
214						BD	EU		0,52		
	C	Mur		Plâtre	Faïence murale						Carrelage
203	C	Mur		Plâtre	Peinture	C	EU		0,68	0	
204						BD	EU		0,38		
211	C	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU		0,1	0	
212						BD	EU		0,09		

	D	Mur	Plâtre	Faïence murale						Carrelage	
205	D	Mur	Plâtre	Peinture	C	EU		0,4	0		
206					BD	EU		0,02			
215	D	Porte n°2	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,45	0	
216						BD	EU		0,24		
221	D	Porte n°2	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,58	0	
222						BD	EU		0,04		
217	D	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,09	0	
218						BD	EU		0,63		
219	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,58	0	
220						BD	EU		0,11		
207	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,04	0		
208					BD	EU		0,11			
209	Sol	Plancher		Carrelage	C	EU		0,41	0		
210					BD	EU		0,12			
Nombre total d'unités de diagnostic			25		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
223	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0		
224					BD	EU		0,1			
240	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,2	2	
231	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,2	2	
233	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,9	2	
232	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,1	2	
225	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,26	0		
226					BD	EU		0,1			
227	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,65	0		
228					BD	EU		0,02			
229	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,33	0		
230					BD	EU		0,12			
	E	Fenêtre n°1	Bâti	PVC						PVC	
241	E	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,09	0	
242						BD	EU		0,11		
	E	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC						PVC	
	E	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC						PVC	
	E	Fenêtre n°1	Volets	PVC						PVC	
243	E	Tableau n°1	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0		
244					BD	EU		0,29			
	F	Fenêtre n°2	Bâti	PVC						PVC	
245	F	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,05	0	
246						BD	EU		0,11		
	F	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	PVC						PVC	
	F	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	PVC						PVC	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

	F	Fenêtre n°2	Volets	PVC						PVC
247	F	Tableau n°2		Pierres	Peinture	C	EU	0,09	0	
248						BD	EU	0,23		
234	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU	0,63	0	
235						BD	EU	0,11		
236	Sol	Plancher			Moquette	C	EU	0,12	0	
237						BD	EU	0,2		
238	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU	0,29	0	
239						BD	EU	0,65		
Nombre total d'unités de diagnostic				23	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Local (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
249	Murs	Conduit de fluide	Amiante ciment		C	EU		0,05	0	
250					BD	EU	0,03			
257	Murs	Murs	Briques		C	EU		0,36	0	
258					BD	EU	0,49			
253	Murs	Murs	Cailloux maçonnés		C	EU		0,12	0	
254					BD	EU	0,39			
255	Murs	Murs	Plâtre		C	EU		0,11	0	
256					BD	EU	0,31			
	Plafond	Plafond	Charpente - Traditionnelle bois							Elément inaccessible
251	Porte	Porte(s)	Bois		C	EU		0,09	0	
252					BD	EU	0,43			
Nombre total d'unités de diagnostic				6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Combles garage (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
426	Plafond	Charpente	Charpente traditionnelle bois		C	EU		0,67	0	
427					BD	EU	0,12			
	Sol	Plancher	Panneaux de bois							Elément postérieur à 1949
424	Toutes zones	Murs	Cailloux maçonnés		C	EU		0,33	0	
425					BD	EU	0,1			
Nombre total d'unités de diagnostic				3	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Combles maison (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
428	Plafond	Charpente	Charpente traditionnelle bois		C	EU		0,08	0	
429					BD	EU	0,63			
	Sol	Plancher	Panneaux de bois							Elément postérieur à 1949
430	Toutes	Murs	Cailloux		C	EU		0,25	0	

431	zones		maçonnés		BD	EU		0,22		
432	Toutes zones	Poteau	Bois		C	EU		0,1	0	
433					BD	EU		0,61		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Palier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
269	A	Ensemble des balustres	Bois	Peinture	C	EU		0,41	0	
270					BD	EU		0,11		
259	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
260					BD	EU		0,09		
261	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,09	0	
262					BD	EU		0,1		
263	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,14	0	
264					BD	EU		0,6		
265	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	C	EU		0,39	0	
266					BD	EU		0,03		
267	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,62	0	
268					BD	EU		0,45		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
271	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
272					BD	EU		0,03		
285	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11	2	
279	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,3	2	
281	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	
280	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,1	2	
273	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,25	0	
274					BD	EU		0,1		
290	C	Encadrement cheminée		Marbre	C	EU		0,08	0	
291					BD	EU		0,24		
	C	Fenêtre n°1 Bâti	PVC							PVC
286	C	Fenêtre n°1 Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,29	0	
287					BD	EU		0,62		
	C	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1 Volets	PVC							PVC
275	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,52	0	
276					BD	EU		0,1		
288	C	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,1	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

289					BD	EU		0,24		
277	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,54	0	
278					BD	EU		0,31		
282	Plafond	Plafond	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,08	0	
283					BD	EU		0,7		
284	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,2	2	
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Salle d'eau (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
292	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,06	0		
293					BD	EU		0,11			
298	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,62	0		
299						BD	EU				0,52
294	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	0,09	0		
295						BD	EU				0,34
297	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,4	2	
296	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9	2	
	B	Fenêtre n°1	Bâti	PVC						PVC	
310	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU	0,1	0		
311						BD	EU				0,18
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC						PVC	
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC						PVC	
	B	Fenêtre n°1	Volets	PVC	Peinture					PVC	
300	B	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0		
301					BD	EU		0,55			
312	B	Tableau	Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0		
313					BD	EU		0,09			
302	C	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0		
303					BD	EU		0,11			
304	D	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0		
305					BD	EU		0,53			
306	Plafond	Plafond	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0		
307					BD	EU		0,04			
308	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	C	EU		0,3	0		
309					BD	EU		0,34			
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %	

Local : Chambre n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
314	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,2	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

319	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
320						BD	EU		0,09		
315	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8	2	
318	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,2	2	
316	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,2	0	
317						BD	EU		0,18		
321	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
322						BD	EU		0,07		
	C	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
331	C	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
332						BD	EU		0,67		
	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°1	Volets	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°2	Bâti	PVC							PVC
335	C	Fenêtre n°2	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,28	0	
336						BD	EU		0,61		
	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	C	Fenêtre n°2	Volets	PVC							PVC
323	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,43	0	
324						BD	EU		0,43		
333	C	Tableau n°1		Pierres	Peinture	C	EU		0,38	0	
334						BD	EU		0,09		
337	C	Tableau n°2		Pierres	Peinture	C	EU		0,11	0	
338						BD	EU		0,09		
325	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,49	0	
326						BD	EU		0,15		
327	Plafond	Plafond		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
328						BD	EU		0,11		
329	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU		0,54	0	
330						BD	EU		0,17		
Nombre total d'unités de diagnostic				22	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°5 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
339	A	Mur	Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,6	2		
345	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,4	2	
340	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,1	2	
343	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,05	0	
344						BD	EU		0,04		
341	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
342						BD	EU		0,6		
	B	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

358	B	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,58	0	
359						BD	EU		0,57		
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	B	Fenêtre n°1	Volets	PVC							PVC
346	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,41	0	
347						BD	EU		0,06		
360	B	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU		0,12	0	
361						BD	EU		0,09		
356	C	Encadrement cheminée		Bois	Peinture	C	EU		0,1	0	
357						BD	EU		0,02		
348	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,42	0	
349						BD	EU		0,11		
350	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
351						BD	EU		0,68		
352	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,32	0	
353						BD	EU		0,35		
354	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU		0,07	0	
355						BD	EU		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic				17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dégagement (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
362	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,2	2	
379	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,06	0	
380						BD	EU		0,09		
369	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,06	0	
370						BD	EU		0,65		
373	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,11	0	
374						BD	EU		0,35		
371	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,12	0	
372						BD	EU		0,09		
363	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,08	0	
364						BD	EU		0,1		
365	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,11	0	
366						BD	EU		0,11		
367	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
368						BD	EU		0,1		
375	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,1	0	
376						BD	EU		0,49		
377	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU		0,28	0	
378						BD	EU		0,31		
Nombre total d'unités de diagnostic				10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°6 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
381	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	4,3	2	
396	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,54	0	
397						BD	EU		0,09		
386	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU		0,37	0	
387						BD	EU		0,36		
390	A	Porte n°1	Embrasure	Plâtre	Peinture	C	EU		0,61	0	
391						BD	EU		0,21		
389	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,6	2	
388	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,4	2	
382	B	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,68	0	
383						BD	EU		0,38		
384	C	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,03	0	
385						BD	EU		0,55		
	D	Fenêtre n°1	Bâti	PVC							PVC
414	D	Fenêtre n°1	Embrasure	Plâtre	Papier peint	C	EU		0,64	0	
415						BD	EU		0,1		
	D	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	PVC							PVC
	D	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	PVC							PVC
	D	Fenêtre n°1	Volets	PVC							PVC
410	D	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,1	0	
411						BD	EU		0,12		
416	D	Tableau		Pierres	Peinture	C	EU		0,12	0	
417						BD	EU		0,1		
400	E	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,67	0	
401						BD	EU		0,14		
406	F	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,02	0	
407						BD	EU		0,1		
412	G	Encadrement cheminée		Bois	Peinture	C	EU		0,53	0	
413						BD	EU		0,59		
404	G	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,05	0	
405						BD	EU		0,66		
398	H	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,51	0	
399						BD	EU		0,24		
408	I	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,12	0	
409						BD	EU		0,06		
402	j	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU		0,69	0	
403						BD	EU		0,15		
392	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	C	EU		0,12	0	
393						BD	EU		0,11		
394	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU		0,59	0	
395						BD	EU		0,37		
Nombre total d'unités de diagnostic				24	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Balcon (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
422	B, C, D	Garde-corps	Métal	Peinture	C	EU		0,45	0	
423					BD	EU		0,59		
418	Murs	Murs	Cailloux maçonnés	Crépi peint	C	EU		0,11	0	
419					BD	EU		0,09		
	Plafond	Plafond	Panneaux de bois	Peinture						Elément postérieur à 1949
420	Sol	Plancher	Métal		C	EU		0,09	0	
421					BD	EU		0,55		
Nombre total d'unités de diagnostic			4	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé EU : Etat d'usage	NV : Non visible D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES
Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégagant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

Récapitulatif des mesures positives

Local : Entrée (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Salon (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
43	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	20	2	
34	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	21	2	
36	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	22	2	
35	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	21	2	

Local : Chambre n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
67	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,8	2	
58	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,8	2	
60	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7	2	
59	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,9	2	

Local : Salle de bains (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Garage (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Cage d'escalier (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
172	C	Fenêtre n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12	2	

Local : WC (RDC)

Aucune mesure positive

Local : Cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
195	A	Porte n°1 Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	
196	A	Porte n°1 Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°2 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
240	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,2	2	
231	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,2	2	
233	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	6,9	2	
232	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,1	2	

Local : Local (RDC)											
Aucune mesure positive											

Local : Combles garage (RDC)											
Aucune mesure positive											

Local : Combles maison (RDC)											
Aucune mesure positive											

Local : Palier (1er)											
Aucune mesure positive											

Local : Chambre n°3 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
285	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	11	2	
279	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	12,3	2	
281	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2	2	
280	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	2,1	2	
284	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	C	EU	Usure	5,2	2	

Local : Salle d'eau (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
297	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,4	2	
296	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	9	2	

Local : Chambre n°4 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
314	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,2	2	
315	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8	2	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

318	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	8,2	2	
-----	---	-----------	-------------------	------	----------	---	----	-------	-----	---	--

Local : Chambre n°5 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
339	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,6	2	
345	A	Porte n°1	Bâti extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,4	2	
340	A	Porte n°1	Bâti intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	7,1	2	

Local : Dégagement (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
362	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	8,2	2	

Local : Chambre n°6 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
381	A	Mur		Plâtre	Papier peint	C	EU	Usure	4,3	2	
389	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,6	2	
388	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	C	EU	Usure	13,4	2	

Local : Balcon (1er)

Aucune mesure positive											
------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnosticneur

N° CPDI4628 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LASSEBIE Anthony

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 16/01/2018 - Date d'expiration : 15/01/2023
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/11/2017 - Date d'expiration : 19/11/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 21/11/2017 - Date d'expiration : 20/11/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 22/12/2017 - Date d'expiration : 21/12/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 16/01/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 19/01/2018.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13